



CHARTRE D'ENTREPRISE BONHÔTE



BONHÔTE
BANQUIERS DEPUIS 1815



Introduction

Fondée en 1815, la banque Bonhôte a de tout temps eu pour vocation de servir au mieux ses clients, tout en offrant à ses collaboratrices et à ses collaborateurs un cadre de travail propice.

Dès le 19^e siècle, l'éthique des affaires est primordiale pour la banque Bonhôte, à l'image de ses fondateurs qui, à l'époque déjà, assumaient des responsabilités significatives au niveau économique local. Ses dirigeants successifs ont toujours été des acteurs engagés de la société civile. Qu'ils siègent au niveau économique (Association suisse des banquiers, conseil d'université, chambre de commerce et de l'industrie) ou politique (Grand Conseil, conseil communal, partis politiques), leur engagement citoyen est reconnu.

La banque Bonhôte est un acteur de la prospérité. Elle est orientée vers une croissance durable et la création de valeur pour les générations à venir. En offrant des emplois de qualité et en mandatant des entreprises régionales, elle participe au bon développement de l'économie tout en étant soucieuse de son empreinte écologique. Afin de garantir l'excellence de ses services, elle investit activement dans la formation de ses collaborateurs.

Cette vision à long terme se traduit aussi dans son offre de services financiers. En effet, depuis quelques années déjà, la banque Bonhôte propose un mandat en investissements responsables. L'objectif de celui-ci est de prendre en compte, dans les processus d'investissement, les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance des sociétés composant le portefeuille. Cette approche permet aux investisseurs de participer aux opportunités liées aux enjeux du développement durable et de favoriser les entreprises acquises aux bonnes pratiques, tout en optimisant la performance globale de leur portefeuille.

Il nous a ainsi semblé logique d'inscrire et de décliner ces principes dans cette chartre d'entreprise que nous élevons au niveau d'un code de conduite qui s'applique à l'entier du groupe Bonhôte.



Sommaire

pages 4–5	Mission, valeurs et développement durable
pages 6–7	Clients
pages 8–9	Collaboratrices et collaborateurs
pages 10–11	Actionnariat et partenaires externes
pages 12–13	Ethique des affaires et société civile
pages 14–15	Environnement
pages 16–17	Partenaires



« Bonhôte est une banque à taille humaine
proche des gens et tournée vers l'avenir. Ce sont
des valeurs qui me tiennent à cœur. »

Suzanne Lauritzen Jourdan, administratrice-déléguée Bonhôte Services SA

Mission, valeurs et développement durable

Depuis sa fondation en 1815, la banque Bonhôte a comme cœur d'activité la gestion de patrimoines privés et institutionnels. Elle a pour mission d'être partenaire de ses clients et d'offrir des prestations innovantes, individualisées et adaptées à leurs besoins.

Voici les valeurs que nous portons au niveau d'objectifs :

- Bâtir la confiance**
 - Mettre la dimension humaine au centre de nos préoccupations
 - Privilégier les rapports humains
 - Être intègre et proche de nos clients
- Développer l'expertise**
 - Être performant dans la gestion et accepter la critique
 - Offrir des conseils de gestion et de l'expertise fiscale de haut niveau
- Se positionner à l'avant-garde**
 - Être tourné vers l'avenir
 - Adopter des critères de durabilité
 - Utiliser les technologies de pointe qui créent réellement de la valeur ajoutée

Ces trois valeurs nous guident quotidiennement dans nos comportements et nos actions envers nos clients, nos collaborateurs, nos partenaires et notre entourage, ceci dans un esprit respectueux de l'environnement.

- Développement durable** La notion de développement durable est intrinsèquement liée aux valeurs de la banque Bonhôte. Elle est un acteur éthique et responsable, au service de la société et de l'économie locale, dans le respect des meilleures pratiques sociales et environnementales et dans une logique de rentabilité financière saine et pérenne. Par ailleurs, son processus d'investissement est construit de manière à favoriser les entreprises ayant un impact positif sur le développement responsable de la société. La banque propose également des mandats en investissement responsable prenant en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des sociétés composant le portefeuille.



« J’apprécie le suivi personnalisé et la dimension humaine que la banque Bonhôte offre à ses clients. Mon argent est bien géré, selon mes critères d’investissement et je peux compter sur son expertise, également durant les périodes plus difficiles. »

Raymonde L., cliente de la banque

Clients

Nos clients sont au centre de nos préoccupations. Grâce à une connaissance profonde de leurs attentes, nous les faisons bénéficier d'un conseil et d'un suivi précisément adaptés à leur situation.

Les principes qui régissent notre politique à leur égard sont les suivants :

- Mettre chaque client en contact avec un gestionnaire en phase avec ses aspirations qui l'accompagnera avec professionnalisme et sur la durée
- Traiter nos clients de manière équitable en leur offrant un service individualisé et irréprochable
- Conseiller nos clients avec impartialité et éliminer les conflits d'intérêts potentiels
- Informer régulièrement nos clients de leurs investissements, de l'évolution des marchés financiers et du développement de la banque (notamment par le biais de publications, d'analyses financières et des réseaux sociaux)
- Garantir la confidentialité
- Appliquer une politique de tarification transparente
- Anticiper et offrir des prestations de conseil global à nos clients de manière à leur proposer une vue d'ensemble et une analyse de risques et d'opportunités de leur patrimoine
- Mettre à la disposition de nos clients notre réseau d'experts et de spécialistes (fiscalistes, avocats, notaires, experts immobiliers, historiens d'art, etc.)
- Procéder régulièrement à l'évaluation de la satisfaction de nos clients

Collaboratrices et collaborateurs

La banque Bonhôte est un employeur de référence qui attire et retient les talents d'exception. L'entreprise offre à ses collaborateurs des conditions de travail qui leur permettent de se former et de donner le meilleur d'eux-mêmes.

La politique des ressources humaines s'articule autour des principes suivants :

**Recruter, former et
retenir les meilleurs talents**

- Elaborer un descriptif de fonction précis et évolutif pour chaque collaborateur
- Appliquer un processus exigeant et équitable de sélection des candidats
- Attribuer un parrain à chaque nouveau collaborateur pour favoriser son intégration
- Encourager les collaborateurs par diverses mesures de fidélisation

**Suivre une politique
d'évaluation et de
rémunération équitable**

- S'entretenir régulièrement avec les collaborateurs par le biais d'entretiens personnalisés
- Encourager le contact direct et spontané avec les supérieurs hiérarchiques
- Appliquer un système de rémunération visant à récompenser le développement des compétences individuelles et collectives

**Inciter à la gestion
de projets et à
l'esprit d'entreprise**

- Former tous les collaborateurs à la gestion de projets et y encourager leur participation
- Inciter les collaborateurs à entreprendre et à proposer de nouvelles idées

**Personnaliser
le temps de travail**

- Offrir la possibilité de travailler à temps partiel pour les fonctions qui le permettent
- Donner aux collaborateurs le moyen d'aménager leur temps de travail
- Octroyer des jours de congé supplémentaires en fonction de l'âge

**Assurer la diversité,
le respect et l'égalité
des chances pour tous**

- Assurer l'égalité entre hommes et femmes, y compris pour les rémunérations
- Encourager le retour des femmes au travail après leur congé de maternité
- Promouvoir la diversité culturelle et religieuse et favoriser un environnement multinational
- Garantir le respect mutuel entre collaborateurs, indépendamment du niveau hiérarchique
- Soutenir l'organisation d'activités hors de l'entreprise (culture, sport, événements sociaux)
- Bannir toute forme de discrimination
- Respecter la sphère privée

**Informier les
collaborateurs et favoriser
la communication**

- Informer régulièrement et de manière transparente les collaborateurs de l'évolution de l'entreprise
- Promouvoir une politique de la « porte ouverte » : favoriser en tout temps le dialogue
- Offrir aux collaborateurs la possibilité d'exprimer leurs préoccupations librement et sans contrainte

**Promouvoir la
formation continue et le
développement de carrière**

- Encourager la formation régulière de haut niveau et professionnelle
- Promouvoir la mobilité interne

**Garantir la sécurité des
collaborateurs et
se soucier de leur santé**

- Assurer la sécurité et la qualité du lieu de travail
- Promouvoir la pratique du sport
- Offrir diverses prestations liées à la santé et à sa préservation

Encourager l'actionnariat

- Proposer aux collaborateurs de participer au capital de la banque



« Nous mandons en priorité des entreprises de proximité dans le but de contribuer à la croissance de l'économie locale en maintenant un niveau d'exigence sans compromis. »

Olivier Vollenweider, directeur des opérations

Actionnariat et partenaires externes

La banque Bonhôte est indépendante et détenue en très grande majorité par les administrateurs, les directeurs et les collaborateurs du groupe ainsi que par un cercle de personnes privées proches du conseil d'administration et de la direction.

Actionnariat Cette proximité nous incite à appliquer les principes ci-dessous :

- Viser avant tout le développement sur la durée
- Chercher à obtenir des résultats sans contrainte de performances sur le court terme
- Informer en toute transparence les actionnaires de l'évolution de l'entreprise

Partenaires externes Les partenaires externes et les fournisseurs de la banque sont notamment sélectionnés en fonction de l'ancrage local, de la qualité de leurs produits ou de leurs services, ainsi que de leur volonté de respecter des principes éthiques et environnementaux. Nous suivons de ce fait les règles suivantes :

- S'enquérir de l'impact sur l'environnement des méthodes de travail des partenaires et des fournisseurs avant de les mandater
- Intervenir auprès des partenaires et des fournisseurs qui ne respecteraient pas nos accords et, au besoin, cesser l'activité avec eux



Découvrez la vidéo de notre analyse trimestrielle,
réalisée en partenariat avec Le Temps, sur
www.bonhote.ch/analyse

Éthique des affaires et société civile

La banque Bonhôte a le sens des responsabilités envers ses clients, ses collaborateurs, ses actionnaires et ses fournisseurs

Ethique des affaires Les principes suivants s'appliquent :

- S'engager pour une finance responsable et durable
- Agir de manière claire et transparente
- Assurer la confidentialité et la protection des données
- Connaître personnellement ses fournisseurs et ses prestataires de services
- Vérifier l'identité de nos clients, clarifier la provenance et l'origine de leurs fonds et s'assurer de leur conformité fiscale
- Appliquer les règles de lutte contre la criminalité, la corruption et les délits d'initiés

Depuis sa création, la banque Bonhôte vit en symbiose avec Neuchâtel. Ce lien, qui l'unit à cet espace et qui n'a cessé de se renforcer, tient à sa connaissance de l'environnement économique, juridique et fiscal des investisseurs régionaux et à sa capacité à répondre fidèlement à leurs besoins spécifiques. La banque recherche ce même lien dans les régions où elle a établi ses succursales.

Société civile La banque Bonhôte est un acteur de référence dans les secteurs suivants :

- Bancaire et économique : elle s'engage auprès des associations faitières et participe aux divers groupes de travail. Elle coopère activement avec l'autorité de surveillance des marchés financiers et avec les autorités communales, cantonales et nationales
- Culturels, sportifs et sociaux : elle s'engage dans diverses actions de mécénat et de sponsoring dans les régions où elle est active
- Médias : elle est ouverte au dialogue et collabore activement avec les médias en mettant à leur disposition son expertise des marchés financiers



« La banque Bonhôte agit de manière réfléchie, respectueuse et durable. Les partenaires mandatés notamment pour l'administration de nos immeubles sont sensibilisés à ce sujet et prennent toutes les mesures utiles à la réduction de la consommation énergétique des bâtiments. »

Christian Cottet, architecte responsable du fonds Bonhôte-Immobilier

Environnement

La banque Bonhôte s’engage de manière forte et quotidienne pour diminuer son empreinte environnementale et celle de ses immeubles, notamment ceux du fonds Bonhôte-Immobilier.

- Optimisation de la consommation d’énergie** La consommation parcimonieuse d’énergie pour nos locaux est primordiale :
- Utiliser des sources lumineuses efficaces en énergie
 - Inciter les collaborateurs à éteindre les lumières dès que les pièces sont inoccupées
 - Mettre en veille ou arrêter les ordinateurs et les écrans quand la situation le permet
 - Éviter le gaspillage par la pose d’économiseurs d’eau
 - Privilégier l’utilisation d’énergies vertes (énergies hydrauliques de la région)
 - Gérer le chauffage des espaces par l’installation de vannes thermostatiques sur les radiateurs
 - Améliorer l’isolation des bâtiments grâce à des fenêtres à multiples vitrages
 - Limiter l’utilisation de la climatisation (par exemple, grâce à l’utilisation de films thermiques)
- Gestion durable des déchets**
- Mettre à disposition des points de collecte des déchets (papier, PET, piles, aluminium, boîtes de conserve, verre) afin de pouvoir les trier et les recycler de manière écologique
 - Réduire la consommation de papier (utilisation de papier recyclé, suppression de tous les abonnements et de toutes les publicités inutiles, impression en mode recto-verso, éviter l’impression des courriels)
 - Privilégier le recyclage des cartouches d’encre des imprimantes
- Encouragement à la mobilité douce**
- Mettre des vélos électriques à disposition
 - Offrir l’abonnement CFF demi-tarif et prendre en charge les frais de déplacement en transports publics de tous les collaborateurs amenés à se déplacer pour des raisons professionnelles



Nos partenaires



PRI
Membre



Swiss Sustainable Finance
Membre fondateur



Sustainable Finance Geneva
Partenaire



Conser
Membre



Areuse
Une énergie hydraulique de haute qualité et
100% responsable





BANQUE BONHÔTE & CIE SA
www.bonhote.ch